

Oye Plage, le 28 juin 2018



Le Principal

Aux parents des futurs élèves de 6ème

Madame, Monsieur,

Votre enfant effectuera sa prochaine rentrée au collège, en classe de 6<sup>ème</sup>. Elle aura lieu le lundi 3 septembre 2018 de 9h30 à 15h. Les élèves des autres niveaux rentreront le lendemain. Les élèves de 6ème commenceront leur emploi du temps normal le mercredi 5 septembre 2018.

L'entrée en 6ème est un moment important et c'est pourquoi je vous propose d'accompagner votre enfant le long de cette journée, si vous le souhaitez. Une réunion d'information, en présence de l'équipe de direction, se tiendra en salle de restauration de 10h00 à 10h45. Vous pourrez également prendre votre repas avec lui au collège. Pour des raisons de place, il ne sera possible d'accueillir qu'un seul des deux parents.

Les élèves demi-pensionnaires prendront obligatoirement leur repas au collège. Tout élève externe pourra se restaurer au tarif de 3,25 euros. Le tarif adulte est de 6,72 euros.

A cet effet, je vous remercie de bien vouloir compléter le coupon-réponse ci-dessous. Il devra être rempli en même temps que le dossier d'inscription complet pour le **vendredi 6 juillet 2018** au plus tard.

Les élèves transportés prendront le bus (aller : 9heures / retour à 15 heures).

Pour information, une journée d'intégration aura lieu pour tous les élèves de 6ème au collège le lundi 10 septembre 2018. Des informations complémentaires vous seront transmises à la rentrée.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Principal

B. DELATTRE

Oye Plage, le 28 juin 2018

*Coupon à retourner au secrétariat accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de l' « agent comptable du collège de Oye-Plage »).*

Je soussigné(e) ..... responsable légal(e) de .....

assisterai à la journée de rentrée avec mon enfant

prendrai mon repas avec mon enfant.

A joindre :

un chèque de 6,72 € **si mon enfant est demi-pensionnaire** (le prix du repas pour l'élève demi-pensionnaire sera compris dans le forfait trimestriel).

un chèque de 9,97€ **si mon enfant est externe.**

un chèque de 3,25€ **si mon enfant est externe et prend seul son repas** au collège.

Signature

